

CAP : Maintenance des Véhicules Automobiles

Option A : Voitures Particulières

ENREGISTREMENT AU RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

CODE RNCP	NIVEAU	ENREGISTREMENT	ÉTAT DE LA FICHE
RNCP40997	Niveau 3	du 01/09/2025 au 31/08/2030	Publiée
Certificateur : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse · Intitulé officiel : Maintenance des véhicules - Options : véhicules légers, véhicules de transport routier, motocycles			

» Le diplôme

L'apprenti(e) est présenté(e) à l'examen du CAP PRO Maintenance des Véhicules Automobiles à l'issue d'une période de formation comprise entre 6 mois et 2 ans.

» Modalités d'examen

L'apprenti(e) est présenté(e) à l'examen terminal aux mois de mai-juin. L'inscription est réalisée par le CFA.

» Les objectifs de la formation

Cette formation professionnelle permet de former des mécaniciens amenés à exercer leur activité de service rapide dans des entreprises de maintenance automobile.

Trois pôles essentiels sont abordés durant la formation :

- Réceptionner le véhicule : effectuer un diagnostic visuel de premier niveau en appliquant les procédures de contrôle ;
- Réaliser la maintenance courante et périodique : effectuer des opérations mécaniques simples de dépannage et de maintenance service rapide ;
- Restituer le véhicule : signaler à la hiérarchie les anomalies constatées et rendre compte de l'intervention réalisée.

» Perspectives professionnelles

Après quelques années d'expérience, il est possible d'accéder à des postes tels que :

- Mécanicien de maintenance automobile ;
- Dépanneur, remorqueur, démonteur automobile ;
- Préparateur de véhicules.

» Secteurs d'activité

L'activité du titulaire de ce CAP s'exerce :

- Dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs (succursales, concessionnaires, agents) ;
- Dans les entreprises qui traitent des véhicules toutes marques ;
- Dans les centres auto.

» Méthodes et moyens pédagogiques

La formation alterne des apports théoriques en présentiel et des travaux pratiques sur des plateaux techniques équipés. Les apprenants bénéficient de ressources et d'outils numériques en ligne, d'un suivi individualisé et d'un livret de suivi, encadrés par une équipe de formateurs professionnels.

» Déroulement de la formation

Un test de positionnement est mis en œuvre en Français et Mathématiques avant le début de la formation.

La formation s'organise selon le principe de l'alternance entre des périodes en entreprise et des périodes en CFA.

Durée :

- Sortie de 3e : 2 ans (dont 12 semaines par an en CFA) ;
- Candidats titulaires d'un diplôme de niveau 4 ou 5 : 1 an (dont 12 semaines par an en CFA) ;
- Autres cas : nous consulter.

» Modalités d'évaluation

Les candidats sont évalués tout au long de leur formation par leurs formateurs ; deux conseils de classe sont organisés par an.

Les candidats peuvent être dispensés de certaines matières en fonction des notes déjà obtenues à des examens de niveau équivalent ou supérieur.

Le diplôme peut également s'obtenir progressivement par la validation d'un ou de plusieurs blocs de compétences.

» Conditions légales

Être âgé de 15 à 29 ans révolus. La limite d'âge supérieure ne s'applique pas, notamment, aux personnes reconnues travailleur handicapé, aux sportifs de haut niveau et aux personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme préparé.

Conclure un contrat d'apprentissage avec un employeur.

» Coût de formation

La formation est gratuite, prise en charge par les OPCO. Les stagiaires sous contrat d'apprentissage seront dotés d'un premier équipement d'une hauteur de 500 € maximum, variable en fonction des derniers décrets.

» Modalités d'inscription au CFA

- Les inscriptions sont ouvertes toute l'année avec une préférence avant le 31 décembre de l'année en cours ;
- Le dossier de pré-inscription est disponible sur le site du CFA ;
- Le dossier d'inscription est fourni dès réception du contrat d'apprentissage au CFA.

» Délai d'accès

Les entrées en formation ont lieu tout au long de l'année, dans la limite des places disponibles, et jusqu'à trois mois après le début du cycle. Le délai entre la demande et l'entrée effective dépend de la signature du contrat d'apprentissage ; le CFA accompagne les candidats dans leur recherche d'employeur.

» Pré-requis

- Pour les moins de 16 ans : sortie de 3e de collège.
- Pour les plus de 16 ans : aucun pré-requis.

» Note enseignement professionnel

L'enseignement professionnel est dispensé sous forme de :

- Cours magistraux (57%) ;
- Travaux pratiques de mécanique (43%) qui se déroulent dans notre atelier pédagogique.

» Mention contrat pro / CPF

Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (demandeur d'emploi ou jeunes adultes de plus de 26 ans) ou par la mobilisation du CPF (Compte personnel de formation).

» Blocs de compétences (RNCP40997)

Enseignement général

RNCP40997BC03 Français et Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

RNCP40997BC04 Mathématiques et physique-chimie

RNCP40997BC05 Éducation physique et sportive

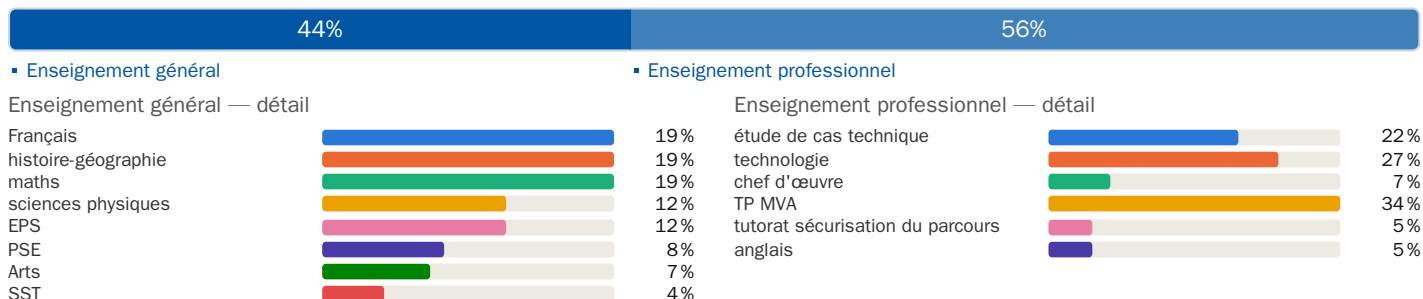
RNCP40997BC06 Prévention - Santé - Environnement

Enseignement professionnel

RNCP40997BC01 Réaliser l'entretien périodique des véhicules

RNCP40997BC02 Réaliser la maintenance corrective des véhicules

» Répartition horaire · 400h/an



Accessibilité aux personnes en situation de handicap — Le CFA Est Loiret accueille les personnes en situation de handicap : ses locaux sont accessibles et les modalités de formation peuvent être adaptées. Nos référents handicap, réparties sur les deux sites, vous accompagnent dans la construction du parcours et la mise en place des aménagements nécessaires. Contact : 02 38 98 05 92 · handicap@cfa-montargis.com

Indicateurs de résultats — Les taux d'insertion dans l'emploi, de poursuite d'études et de rupture de nos formations en apprentissage sont publiés par le ministère de l'Éducation nationale sur [InserJeunes : inserjeunes.education.gouv.fr](https://inserjeunes.education.gouv.fr)

Renseignements au 02 38 98 05 92



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

CFA EST LOIRET

3 rue Cyrille Robert · BP 30723 · 45207 Montargis cedex
Tél. 02 38 98 05 92
standard@cfa-montargis.com
www.cfa-montargis.com

Fiche générée le 21/07/2026
Données RNCP à jour
source France Compétences

» Exemples de travaux confiés en entreprise

• Réceptionner le véhicule :
Réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier. Effectuer un diagnostic visuel de premier niveau en appliquant les procédures de contrôle.

• Réaliser la maintenance courante et périodique :
Organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention. Échanger des organes et réaliser des mesures simples. Effectuer des opérations mécaniques simples de dépannage.

• Restituer le véhicule :
Signaler au chef d'atelier les anomalies constatées et lui rendre compte de l'intervention réalisée. Préparer le véhicule à la livraison.

» Poursuite d'études envisageable

La poursuite des études peut se faire généralement vers :

- 1ère BAC PRO Maintenance des Véhicules Automobiles ;
- 1ère BAC STI Génie Mécanique option systèmes motorisés ;
- Mention Complémentaire Maintenance des Systèmes Embarqués de l'Automobile ;
- Mention Complémentaire Maintenance des Moteurs Diesel ;
- CQP Opérateur Spécialiste Service Rapide en 1 an ;
- CQP Démoniteur Auto Spécialiste en 1 an ;
- CQP Contrôleur Technique Véhicule Léger en 6 mois à 1 an ;
- Tout autre diplôme de niveau 4.

Mixité des parcours : une formation peut être débutée au CFA et poursuivie au Lycée et vice versa, débutée au Lycée et poursuivie au CFA.